

7 septembre 2007

Déclaration de franchissement de seuils
(articles L.233-7 et L. 233-9 6° du code de commerce)

RALLYE
(Eurolist)

Par courrier du 6 septembre 2007, la société HSBC Financial Products (France) SNC (103, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris), contrôlée au plus haut niveau par HSBC Holding Plc, a déclaré avoir franchi en baisse, le 31 août 2007, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société RALLYE et détenir 290 211 actions RALLYE représentant autant de droits de vote, soit 0,74% du capital et 0,48% des droits de vote de cette société (1).

Ce franchissement de seuils résulte de la cession hors marché d'actions RALLYE au titre d'une opération de pension livrée (2).

En outre, la société HSBC Financial Products (France) SNC a indiqué détenir 83 413 « Océanes » donnant droit à 85 081 actions RALLYE.

Par ailleurs, la société HSBC Financial Products (France) SNC a précisé :

« A la suite de la rétrocession anticipée, à la demande de la Foncière Euris, le 31 août 2007 d'une opération de pension livrée sur 3 090 713 titres RALLYE conclue le 20 juin 2006 avec la société Foncière Euris [2], HSBC Financial Products (France) SNC a franchi à la baisse les seuils de 5% du capital et des droits de vote de RALLYE SA, et détient désormais 0,74% du capital et 0,48% des droits de vote de cet émetteur, au sens des articles L. 233-7 et suivants du code de commerce ».

(1) Sur la base d'un capital composé de 39 283 608 actions représentant 60 654 353 droits de vote.

(2) Cf. D&I 206C1264 du 27 juin 2006.